



Le CSTB accorde le droit d'usage de la marque QB à la société :

CSTB grants the right to use the QB Mark to the company:

Nom du titulaire
Holder name

SWISSPEARL GROUP AG

3 ETERNITSTRASSE
8867 NIEDERURNEN
Suisse

Site(s)
Site(s)

Hongrie - 2536 NYERGESUJFALU - SWISSPEARL HONGRIE

Pour les systèmes listés ci-après, certifiés conformes aux exigences du référentiel de certification en vigueur, par le CSTB.

For the systems listed below, certified conform to the applicable certification reference system requirements by CSTB.

Désignation
Name

SWISSPEARL® PATINA NXT

Conformité
Conformity

- Résistances au vent, aux chocs, aux actions sismiques certifiées
- Niveau d'Assistance technique certifié
- Classement certifié V.Q.S.A.



La validité de ce certificat et la liste des systèmes certifiés sont vérifiables sur le site Internet ou en flashant le QR-code ci-contre :

The validity of this certificate and the certified systems list can both be checked on the website or by flashing the QR-Code:

<https://database.cstb.fr>

Décision de Certification / Certification decision N° **007-008_V4** du **19/08/2026**

Cette décision se substitue à la décision / This decision replaces the decision N° **007-008_V3**

Décision d'admission initiale **007-008_V1** du **09/07/2025**

Fait à : **Marne-la-Vallée, France**
Done at

Date de décision : **19/08/2026**
Decision date


Président du CSTB
Jonathan SEBBANE



En vertu de la présente décision, le CSTB accorde le droit d'usage de la Marque QB à la société qui en est titulaire pour les systèmes visés par ce certificat, dans les conditions définies par les Exigences générales de la Marque QB et par les référentiels de certification QB, pour autant que les contrôles réguliers de la fabrication et les vérifications par tierce partie soient satisfaisants.

On the strength of the present decision, CSTB grants the right to use the QB Mark to the licence holder for the systems mentioned in this certificate, within the frame of the general requirements of the QB Mark and of the QB certification reference system, as far as the regular checking and third party verifications of the production are satisfactory

N° 007-008_V4

Date de publication : 19/08/2026

Systèmes certifiés par le CSTB / CSTB Certified system

Bardage incorporant des plaques à fixations traversantes en fibre-ciment (NF EN 12467)	
NOM DU SYSTEME : SWISSPEARL® PATINA NXT	
Parement certifié QB 15 :	Nom du parement + n° certificat : SWISSPEARL PATINA NXT n°141-152 (version en vigueur)
Normes :	NF EN 1991-1-4, P 08-302
Documents Techniques :	Cahier CSTB 3725, DT 54-01
A- Domaine d'emploi	
Type de paroi :	Neuves / Existantes
Supports admis :	En maçonnerie d'éléments enduits (conforme à la norme NF DTU 20.1)
	En béton (conforme à la norme DTU 23.1)
	En Constructions à Ossature Bois (COB) conformes à la norme NF DTU 31.2
	Sur parois support en panneau bois lamellé croisé (CLT) sous avis technique du GS3
Type de mise en œuvre :	Mise en œuvre sur parois planes et verticales
	Mise en œuvre en habillage de sous-face de supports plans et horizontaux en béton
	Mise en œuvre en linteaux de baie
	Usage rez-de-chaussée autorisé

Classement VQSA				
Système	Résistance au vent V600	Résistance aux chocs Q1 ou Q4	Résistance aux actions sismiques S3, S1 ou S0	Niveau d'assistance technique A1
SWISSPEARL® PATINA NXT	Cf. Tableaux B	Cf. Tableau C	Cf. Tableau D	Cf. Tableau E

B- Résistance au vent normal selon NF EN 1991-1-4 (Eurocode 1 partie 1-4)						
Classement		V _E 600				
Dispositions des fixations H x V	Épaisseur des Panneaux (mm)	Entraxes de fixations (mm) le long des montants supports (V)				
		200	300	400	500	600
		Valeurs à l'état limite de service en Pascals (Pa)				
2 x 2	8	1271	1159	907	745	632
	9,5					
	12					
2 x 3 2 x n	8	1127	751	564	451	376
	9,5					
	12					
3 x 2 n x 2	8	1024	739	578	475	403
	9,5					
	12					
3 x 3 n x n	8	1316	877	658	527	439
	9,5					
	12					

h : nombre de fixations sur la ligne horizontale et v : nombre de fixations sur la ligne verticale

N° 007-008_V4

Date de publication : 19/08/2026

Systèmes certifiés par le CSTB / CSTB Certified system

C-Résistance aux chocs

Classement	Q4 avec la fibre alignée dans le sens horizontal Q1 avec la fibre alignée dans le sens vertical sous réserve que les entraxes des montants d'ossature support soient de 600 mm maximum
	Selon la norme P08-302

D- Résistance aux actions sismiques

Classement	S3, S1 ou S0
Ce certificat ne traite pas des mesures préventives spécifiques qui peuvent être appliquées aux bâtiments de catégorie d'importance IV pour garantir la continuité de leur fonctionnement en cas de séisme. Ces mesures doivent être définies dans les DPM. Les dispositions données au tableau ci-après, ne prévalent pas, conformément au « Guide sur les Eléments non structuraux » (guide ENS) pour les bardages et cloisons situés à moins de 3,50 m du sol et de masse inférieure ou égale à 25 kg/m². Ces derniers ne nécessitant pas de justification particulière dans toutes les zones de sismicité, pour toutes les catégories d'importance et sur toutes les classes de sol.	
D-1 Domaine d'emploi spécifique du système SWISSPEARL® PATINA NXT en zone sismique	
D1.1 Le procédé peut être mis en œuvre sur des parois planes verticales sur Ossature Bois sur support béton en pose directe sur béton ou COB pour les panneaux d'épaisseur 8 mm en zones et bâtiments suivant le tableau ci-dessous (selon l'arrêté du 22 octobre 2010 et ses modificatifs)	
Zones de sismicité	Classes de catégories d'importance des bâtiments
	I II III IV
1	X X X X
2	X X X X
3	X X ¹ X X
4	X X ¹ X X
X	Pose autorisée sans disposition particulière selon le domaine d'emploi accepté.
X	Pose autorisée sur parois planes et verticales, en béton ou COB, selon les dispositions décrites ci-dessous.
¹	Pose autorisée sans disposition particulière selon le domaine d'emploi accepté pour les bâtiments de catégorie d'importance II remplissant les conditions tels que définis au chapitre I " Domaine d'application " du Guide de construction parasismique des maisons individuelles DHUP CPMI-EC8 Zones 3-4, édition 2021.

D-1-2 Le procédé peut être mis en œuvre sur des parois planes verticales **sur ossatures acier et aluminium pour les panneaux d'épaisseur 8 mm** en zones et bâtiments suivant le tableau ci-dessous (selon l'arrêté du 22 octobre 2010 et ses modificatifs)

Zones de sismicité	Classes de catégories d'importance des bâtiments
	I II III IV
1	X X X X
2	X X X X
3	X X ¹ X X
4	X X ¹ X X
X	Pose autorisée sans disposition particulière selon le domaine d'emploi accepté.
X	Pose autorisée sur parois planes et verticales, en béton, selon les dispositions décrites ci-dessous.
¹	Pose autorisée sans disposition particulière selon le domaine d'emploi accepté pour les bâtiments de catégorie d'importance II remplissant les conditions tels que définis au chapitre I " Domaine d'application " du Guide de construction parasismique des maisons individuelles DHUP CPMI-EC8 Zones 3-4, édition 2021.

N° 007-008_V4

Date de publication : 19/08/2026

Systèmes certifiés par le CSTB / CSTB Certified system

D-1-3 Le procédé peut être mis en œuvre sur des parois planes verticales quel que soit l'ossature pour les panneaux d'épaisseur 12 mm en zones et bâtiments suivant le tableau ci-dessous (selon l'arrêté du 22 octobre 2010 et ses modificatifs)				
Zones de sismicité	Classes de catégories d'importance des bâtiments			
	I	II	III	IV
1	✗	✗	✗	✗
2	✗	✗		
3	✗	❶		
4	✗	❶		
✗	Pose autorisée sans disposition particulière selon le domaine d'emploi accepté.			
	Pose non autorisée			
❶	Pose autorisée sans disposition particulière selon le domaine d'emploi accepté pour les bâtiments de catégorie d'importance II remplissant les conditions tels que définis au chapitre I " Domaine d'application " du Guide de construction parasismique des maisons individuelles DHUP CPMI-EC8 Zones 3-4, édition 2021.			

E-Assistance technique

Classement		A ₁
Certifié	Niveau 1	Le service d'Assistance Technique est assuré par la société CONNAN FACADE 02 40 63 93 95 ou 02 40 63 12 32

F-Documents associés

Notice technique du demandeur	Notice technique_QB54_007-008_V4_Aout-2026
Cahier de mise en œuvre du CSTB	Cahier du CSTB n°3824

le futur en construction